

Autorisation personnelle pour des activités de création artistique dans l'église Saint-Charles-de Limoilou

Projet de Règlement modifiant le Règlement de l'Arrondissement de La Cité-Limoilou sur l'urbanisme relativement à une autorisation personnelle au Centre de création Limoilou pour l'utilisation du lot numéro 1 570 565 du cadastre du Québec, R.C.A.1V.Q. 486 (Église Saint-Charles-de-Limoilou, quartier du Vieux-Limoilou, district électoral de Limoilou)

Activité de participation publique

Consultation écrite

Date et heure (ou période)

Du 17 mai au 24 mai 2023

Lieu

Formulaire en ligne

Activité réalisée à la demande du :

Conseil d'arrondissement de La Cité-Limoilou

Projet

Secteur concerné

Arrondissement de La Cité-Limoilou, quartier du Vieux-Limoilou. La zone 19234Pa est située approximativement l'est de la 8e Avenue, au sud de la 6e Rue et de son prolongement vers l'est, à l'ouest du boulevard des Capucins et au nord de la rue J.-E.-Cauchon et de son prolongement vers l'est.

Description du projet et principales modifications

Ce règlement modifie le Règlement de l'Arrondissement de La Cité-Limoilou sur l'urbanisme afin d'autoriser Centre de création Limoilou à occuper le bâtiment situé au 500, 8e Avenue à des fins culturelles, soit comme lieu de création artistique. Cette autorisation a effet pour une période de cinq ans. Le lot numéro 1 570 565 du cadastre du Québec est localisé dans la zone 19234Pa, dans laquelle l'usage d'atelier d'artiste, de même que les usages des groupes C1 services administratifs et C3 lieu de rassemblement, ne sont pas autorisés, d'où la présente autorisation.

Ce règlement ne comporte pas des dispositions susceptibles d'approbation référendaire.

Documentation disponible sur le site Internet de la Ville de Québec

<https://www.ville.quebec.qc.ca/citoyens/participation-citoyenne/activites/fiche.aspx?IdProjet=533>

Participation

Conseillère municipale

Jackie Smith, conseillère du district électoral du Vieux-Limoilou (absente)

Personne-ressource

Emmanuel Bel, conseiller en urbanisme, Division de la gestion territoriale

Coordination de la consultation :

Anne Pelletier, conseillère en consultations publiques, Service de l'interaction citoyenne

Participation sur la page web du projet

- 1 visiteur a fréquenté la page Internet de la consultation écrite.
- 1 visiteur a consulté la documentation disponible et un citoyen a apporté des commentaires ou des questions.

Questions et commentaires du public

Un citoyen considère le projet comme excellent. Son seul regret est qu'il y a peu de gens de Québec dans l'organisation selon ce qui est mentionné dans répertoire des entreprises.

Prochaines étapes

Transmettre ce rapport à la Division de la gestion territoriale, à la Direction de l'Arrondissement des Rivières et au Conseil d'arrondissement des Rivières.

Réalisation du rapport

Date

25 mai 2023

Rédigé par

Anne Pelletier, conseillère en consultations publiques, Service de l'interaction citoyenne